

Cher(e)s étudiant(e)s,

Suite à l'évolution de la situation face au coronavirus et aux dispositions qui ont été communiquées par nos autorités, l'ISI-PS a décidé d'appliquer toutes les mesures qui s'imposent pour protéger au maximum la santé des membres du personnel et des étudiants.

A dater de ce lundi 16 mars 2020, il a été décidé :

D'annuler les activités d'apprentissage en présentiel, en ce y compris les laboratoires. Les chargés de cours restent en activité via la plateforme "Moodle". L'objectif recherché est de tout mettre en œuvre pour respecter le calendrier académique et l'acquisition des compétences par les étudiants.

Veuillez donc à consulter régulièrement la plateforme "Moodle" ainsi que vos mails.

Les activités d'apprentissage à distance remplacent le présentiel suspendu.

Les stages en Belgique sont maintenus et relèvent de la responsabilité du lieu d'accueil du stagiaire. La relation contractuelle existant entre le lieu de stage et le stagiaire ainsi que la poursuite du stage sont laissées à l'appréciation du lieu d'accueil du stagiaire.

De reporter les examens programmés entre le 14 mars et le 4 avril 2020 après les Vacances de Printemps (moyennant une réévaluation de la situation).

Exceptionnellement, les chargés de cours peuvent prévoir une évaluation finale (examen) et/ou une évaluation continue certificative sur les acquis d'apprentissage en distanciel, en fournissant les consignes via la plateforme "Moodle".

L'objectif majeur de l'ensemble des mesures précitées est de contribuer au ralentissement de la propagation du virus.

Face à cette crise sanitaire sans précédent, restons prudents et solidaires!

Salutations cordiales,

Devos Lisbeth,
Directrice ISI-PS